



*Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 1er juillet 2014 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidats du centre de **GUILHERAND-GRANGES (24)** à :

BROCHIER Anne-Sophie
CALVIER Elodie
COURIOL épouse CAYER-BARRIOZ Sandrine
GAUTHIER Marjorie
HELLY Laetitia
HOPPENOT Marine
KASPARIAN Ingrid
MARTIN épouse EVRA Valérie [avec les félicitations du jury]
PELLAT Pauline
SAVOIE Héloïdie
TEYSSOT Amélie
VERNEY Anaëlle
VIVIER-BOUDRIER Maud



Fait à Paris, le 1er juillet 2014,
le président de jury,

Olivier CLARHAUT